

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 30 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Février 1880.

Bulletin politique.

La nouvelle de l'exécrable forfait qui a failli anéantir d'un seul coup toute la famille impériale de Russie a causé dans toutes les cours une profonde émotion. Le Pape et tous les souverains ont adressé au czar des dépêches pour le féliciter d'avoir échappé une fois encore à une criminelle tentative.

A Berlin, on se souvient de Hœdel et de Nobile, dont le second a si gravement blessé le vieil empereur d'Allemagne. A Madrid, on se souvient de Moncassi et d'Ottero, qui par deux fois dans la même année ont mis en péril les jours de don Alphonse. A Rome, on se souvient de l'attentat de Naples, où Passanante a essayé de poignarder le roi Humbert. On comprend donc facilement l'émotion générale à cette nouvelle, arrivée mercredi à Paris, qui évoquait d'aussi sinistres souvenirs.

On dit que le czar, depuis l'attentat de Moscou et surtout depuis celui du Palais-d'Hiver, est tombé dans une sorte d'abattement moral qui lui fait désirer la solitude. Quelles ne doivent pas être en effet les tristes et sombres réflexions de ce souverain qui, si longtemps, a été entouré par l'amour de son peuple, et qui si souvent, pendant son règne, a témoigné de ses généreuses intentions !

Brave sur le champ de bataille, comme il l'a prouvé au Caucase dans sa jeunesse, il n'a plus à affronter aujourd'hui les dangers des combats, qu'il sait braver ; il en est réduit à trembler pour le sort de toute sa famille, à vivre en face de complots incessants contre lesquels le courage ne peut rien.

De tous les souverains de l'Europe, c'est lui qui a été le plus souvent en butte aux coups des assassins. Voilà la cinquième fois que Dieu préserve ses jours.

Le premier attentat fut celui de Karagosof qui, le 16 avril 1866, tira sur lui un coup de pistolet, au moment où l'empereur sortait du jardin, à Saint-Petersbourg. Un jeune paysan, Osif Komissarof, détourna le bras du meurtrier.

Le second attentat eut lieu à Paris, en pleine revue de Longchamps, le 6 juin 1867. Il avait pour auteur Berezowski.

Le troisième fut celui du 14 avril 1879, que nous avons relaté avec détails, il n'y a pas une année encore. Alexandre Solowieff tira deux coups de feu sur le czar qui se promenait seul, à huit heures du matin, devant l'hôtel de l'Etat-Major.

Le quatrième est connu sous le nom d'attentat de Moscou ; il avait pour but de faire sauter le train impérial ; il fut commis le 1er décembre dernier. On n'en connaît pas encore les auteurs, qui ont pu échapper jusqu'ici à toutes les recherches.

Le cinquième enfin, le plus monstrueux de tous, puisqu'il menaçait de détruire toute la famille impériale et son entourage, a eu lieu mardi 17 février. Il restera un épouvantable exemple du degré de perversité où peut descendre une secte révolutionnaire.

Nous parlons ici de dessein de la Révolution. Dans tous ces attentats dirigés contre les souverains, il ne faut pas voir en effet des rancunes ou des vengeances personnelles : leur nombre suffirait déjà à exclure cette idée, si l'existence des complots n'était pas encore prouvée avec la dernière évidence par les révélations des coupables et surtout par les pièces saisies entre leurs mains. Nous avons de plus sous les yeux un journal australien du 20 décembre, annonçant qu'à Sydney on connaissait ce jour-là, par une dépêche, le complot dirigé contre le Palais-d'Hiver « qui devait être miné et qu'on devait faire sauter en pièces au moyen de la dynamite ».

Ainsi, deux mois avant le crime on connaissait la conspiration ; on en avait saisi le

plan à Saint-Petersbourg ; et la police n'a pu déjouer ce projet infernal ! L'imagination se perd devant de telles révélations, et l'on se demande, épouvanté, quelle est la mystérieuse puissance de ces sectes exécrables qui mettent en péril, non-seulement la vie des souverains et le sort des gouvernements, mais l'existence même de la société tout entière.

L'INTOLÉRANCE.

M. Sardou, dit la Patrie, a eu la hardiesse de placer sur la scène du Théâtre-Français une sorte de conférence en action dans laquelle se déroule un combat énergique entre la libre-pensée matérialiste et la foi. Cette œuvre a pour titre : Daniel Rochat.

Nous ne voulons parler aujourd'hui ni du prodigieux talent qu'il a fallu à l'auteur pour soutenir pendant cinq actes cet effort d'antithèse et pour faire grandir l'intérêt jusqu'au dénouement, ni du danger auquel il s'est exposé de faire des mécontents à droite et à gauche, en essayant de tenir la balance des arguments égale entre les deux côtés. Cet examen doit rester réservé au domaine de la critique dramatique.

Mais parmi les traits nombreux qui jaillissent du dialogue et qui frappent fort, tout en frappant juste, il en est un que la salle entière a souligné et qui porte très-exactement l'empreinte du temps que nous traversons. C'est une allusion très-fine et très-acérée à la monomanie d'intolérance que les sectaires républicains ont fait partager à leurs électeurs.

Daniel Rochat et Bidache, le docteur matérialiste, sont en scène. Comme contraste, l'auteur a placé à côté d'eux un camarade de collège, Fargis, qui rappelle le Philinte du Misanthrope et qui personnifie la douceur, le bon sens, le respect de la liberté d'autrui. Ce Fargis ne comprend pas qu'on tourmente les autres, qu'on leur interdise ce qui leur plaît et qu'on exerce à leur égard une tyrannie qu'on ne tolérerait de personne envers soi-même. C'est le bon génie de la rai-

son et du savoir-vivre à côté de Bidache, le mauvais génie de l'exclusivisme.

Daniel Rochat, faisant allusion aux excellents conseils de Fargis, dit à Bidache :

— Voilà une heure qu'il me prêche la tolérance religieuse...

— Alors, s'écrie Bidache, c'est un clercal !

Le mot est vif, il est courageux, il est saisissant de vérité. Il résume d'un trait toute la comédie haineuse à laquelle nous assistons et qui se joue sur une autre scène que celle du Théâtre-Français. Clercal ! voilà le mot lancé. Clercal, celui qui ne veut pas la persécution ; clercal, celui qui exige qu'on respecte les idées, les intérêts et les droits de tout le monde ; clercal celui qui conseille la modération et l'impartialité ; clercal, celui qui veut la liberté et qui la réclame de ces hommes accoutumés à s'intituler « libéraux ».

C'est bien là ce qui se passe sous nos yeux. Quand les gouvernants n'ont rien à répondre aux justes revendications des personnes lésées, ils se dérobent en ripostant : « clercal » ! Lorsque les fonctionnaires, les députés, les écrivains, les orateurs radicaux ne trouvent plus un argument pour repousser les réclamations qui les entourent et qui les pressent au nom de la justice et de la liberté, ils donnent le coup de grosse-caisse du charlatan et s'écrient : « clercal » !

Les multitudes passionnées, aveuglées par ces meneurs, plus roués que scrupuleux, répètent à leur tour : — « clercal ! » — sans savoir ce qu'elles disent et ne comprenant qu'une chose, la jouissance brutale de frapper sur le faible.

Clercal ! quiconque est tolérant et animé d'un large esprit de tolérance. Clercaux : M. Jules Simon, M. Laboulaye, M. Wallon et vingt autres, parce qu'ayant passé leur vie à professer des doctrines libérales, ils ne veulent pas, comme tant d'autres républicains, pratiquer la tyrannie après l'avoir combattue.

Tous les despotes improvisés qui ont jeté bas le masque de leur faux libéralisme, pour se montrer tels qu'ils sont, injustes, intolérants, haineux et ridicules, ont reçu en plein

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BARON DE KOENIG

(Suite.)

Lorsque le prisonnier voulut sortir de cette fraternelle et chaste étreinte, Alice lui saisit le bras avec force.

— Paul ! Paul ! défends-moi ! cria-t-elle en regardant avec fixité la porte d'entrée, comme si elle y eût aperçu quelque monstre invisible, le spectre d'un cauchemar horrible. — défends-moi ! défends-moi !

Puis elle relomba dans son anéantissement.

Marton, qui avait voulu laisser seuls les deux enfants, rentra à l'instant même.

— Mais que se passe-t-il donc ici ? lui dit Paul avec impatience.

Que signifient cette tristesse de ma mère, cette terreur folle de ma sœur ?

Et pourquoi ne verrais-je pas mon père tout de suite ?

Dis-moi la vérité, Marton ; tu sais que j'ai pleine confiance en toi ; eh bien ! si tu ne veux pas perdre cette confiance, parle franchement, éclaire-moi : la vérité, quelle qu'elle soit.

La vieille servante hochait la tête d'un air mystérieux et entraîna Paul sur le palier.

— Est-ce que j'y comprends quelque chose moi-même ? lui dit-elle. Quand nous sommes parties pour Châteaudun, tout le monde était aussi joyeux qu'on pouvait l'être en pareille circonstance... Et puis, quand on revient, au lieu de mourir de joie, comme j'en avais peur, madame se fâche, accuse mademoiselle...

— Ma mère accuse Alice ?

— Mam'selle ne veut dire à personne comment elle a pu vous faire revenir ici.

— C'est elle qui a obtenu ma grâce, et elle ne veut pas dire... Pauvre petite sœur ! mais elle me le dira à moi. Oh ! j'en suis bien sûr.

— Moi aussi, j'en suis bien sûre, reprit Marton. Mais... rien à madame, et attendez...

Je vous reparlerai quand elle ne sera plus là aux aguets.

— Tu dois avoir besoin de prendre quelque nourriture, mon fils, dit la comtesse, qui venait en effet de paraître. Dans le premier moment, j'étais si heureuse de te revoir, que je ne pensais pas même à te proposer de descendre. Viens donc.

— Volontiers, ma mère, car je suis mort de faim, je suis à jeun depuis plus de dix heures ; la route est longue, et avec un pareil temps...

La neige ne cessait pas de tomber.

M^{lle} de Rochebrune s'appuya sur le bras de son

fil, et ils se dirigèrent ensemble vers la salle à manger.

— Maintenant que nous sommes seuls, Paul, lui dit la comtesse après l'avoir servi, je ne puis pas tarder davantage à savoir le nœud de ce mystère.

Dis-moi donc comment tu as pu t'échapper, comment et pourquoi tu as pu nous être rendu, car cette aventure, malgré la joie que je ressens de te revoir, me paraît tellement invraisemblable, que je ne puis en croire mes yeux. J'éprouve un impérieux besoin de savoir tout, jusqu'aux moindres détails...

As-tu donc pu obtenir dans l'armée ennemie la confiance d'un grand dignitaire ?

As-tu rendu à l'un d'eux quelque service personnel, pour lequel il ait tenu à donner une preuve manifeste de reconnaissance ?

Pourquoi, enfin ?

— Mais, point, mère. Et je suis aussi stupéfait et plus ignorant encore que vous sur tout ce qui s'est passé...

Vous avez reçu ma dernière lettre à la suite de l'affaire d'Abilis, n'est-ce pas ?

Depuis lors, nous avons été dirigés de cette localité sur Châteaudun, où notre bataillon a donné vigoureusement dans la journée du 18 : nous avons tué plus de 2,500 hommes aux Prussiens, sans pour cela sauver la ville ; nous étions moins de 1,300.

C'est vous dire que nous n'avions guère le temps de regarder où tombaient les balles et où éclataient les obus.

Un projectile m'atteignit à la cuisse, je tins bon pendant quelques minutes, mais ma jambe était si lourde, que je ne pus la traîner ; le sang sortait à flots de ma blessure, je perdis connaissance au moment où je me sentis emporté par des ambulanciers. Je crus, je vous l'assure, que c'était bien fini pour moi. De loin, je vous faisais mes adieux, car Dieu et ma famille devraient être confondus dans ma dernière pensée...

Oh ! mère, si vous saviez combien ces minutes sont longues quand, percevant à peine ce qui se passe, vous sentez sur tout le corps une sueur froide qui vous enveloppe, lorsque vous n'entendez plus qu'un bruit confus, un bourdonnement indéfinissable, quand vos yeux démesurément ouverts s'obscurcissent et s'éteignent, et que vous vous dites : Il y a là-bas, bien loin de moi, des êtres adorés qui m'attendent ; je ne les reverrai jamais...

— Pauvre enfant ! dit la comtesse, en déposant un baiser brûlant sur le front de son fils.

— Mais vous voyez que ma blessure n'était pas grave.

Quand je repris mes sens, j'étais à l'ambulance. Pendant plusieurs jours, j'eus une fièvre ardente qui m'enlevait presque tout sentiment. Un jour, j'étais beaucoup mieux déjà, je me

visage, au Théâtre-Français, cette flèche lancée par Bidache, le matérialiste.

Dans ce trait vengeur, dans ce coup de fouet si dextrement infligé, tout le monde a reconnu l'honnêteté de M. Sardou et la droiture de son admirable talent.

Le mot restera, car il est caractéristique ; et, puisque nous sommes descendus à cette condition pitoyable que les satires de la caricature ne frappent que les faibles et ne blessent que ceux qui ne peuvent pas se défendre, il appartient à l'auteur dramatique de fustiger par un coup vigoureux ceux qui abusent du droit du plus fort pour opprimer à la fois le bon sens et la liberté.

Chronique générale.

A PROPOS DE L'ATTENTAT.

Depuis l'attentat, nos agents à l'étranger sont tous en échange fréquente de dépêches avec M. de Freycinet, l'ambassade de Berlin et celle de Vienne surtout. Le comte de Saint-Vallier insiste, paraît-il, sur l'effet produit sur l'empereur Guillaume par la nouvelle de l'attentat. M. de Bismark s'est aussitôt rendu au château et a eu plusieurs entretiens confidentiels avec l'empereur Guillaume.

A Londres, l'émotion n'a pas été moindre dans le monde officiel. La reine a fait télégraphier à la princesse d'Edimbourg de revenir aussitôt en Angleterre.

On télégraphie de Saint-Petersbourg :

« Le *Golos* émet l'opinion qu'il faut entraver le moins possible l'enquête relative à l'événement qui vient de se produire au Palais-d'Hiver, et que, par conséquent, on ne pourra publier des renseignements certains qu'après cette enquête.

Le journal russe fait remarquer le dévouement des soldats du régiment finlandais de la garde qui, bien que blessés, n'ont pas voulu quitter leur poste avant d'avoir été relevés de leur consigne d'une façon réglementaire.

L'administration du *Golos* a reçu un grand nombre de dons pour les soldats blessés.

Les conspirateurs ont employé la dynamite. Cette substance n'a pu être placée dans les caves qu'avec la complicité d'employés subalternes du Palais-d'Hiver.

Le feu a été mis à heure fixe, à l'aide de fils électriques, qui ont été coupés après l'attentat, et dont on a trouvé les restes à une assez grande distance.

Plusieurs dignitaires sont gardés à vue. Les arrestations sont très-nombreuses, mais la police n'est pas encore sur la trace des assassins.

L'Empereur est, dit-on, très-affecté, et les bruits d'abdication pour le 2 mars recommencent à circuler.

Saint-Petersbourg, 20 février.

On assure que par suite de l'attitude du grand-duc héritier après l'attentat, le chef de la troisième section, le général Dreuteln, ministre de l'intérieur, le secrétaire d'Etat,

M. Makoff, et le préfet de la ville, le général Louroff, ont donné leur démission. Le bruit court que la position du comte Adlenberg, ministre de la cour, est aussi ébranlée.

Le *Golos* annonce que la charge de dynamite qui a produit l'explosion au Palais-d'Hiver était placée sous la salle des gardes, dans un sous-sol où se trouvait un atelier de menuiserie habité par quatre ouvriers. Trois de ces menuisiers ont été arrêtés; le quatrième a disparu.

D'après les dégâts causés par l'explosion, on évalue la quantité de dynamite à quatre pouds (le poud vaut 16 kil. 380). Un détachement de sapeurs a reçu l'ordre de faire l'inspection du Palais-d'Hiver et des autres palais et bâtiments de la couronne.

L'enterrement des soldats du régiment finlandais de la garde, qui ont été tués par l'explosion ou qui sont morts de leurs blessures, aura lieu aujourd'hui.

Le nombre total des morts est de 10, dont 9 soldats et 1 domestique du palais; le nombre des blessés est de 47, dont 46 soldats et 1 domestique.

Par une remarquable coïncidence, le jour même où avait lieu le nouvel attentat contre la famille impériale de Russie, la police française faisait une arrestation des plus importantes.

On n'a pas oublié la tentative d'assassinat commise contre le czar, à son retour de Livadia, au moyen de l'explosion d'une mine placée sur le passage du train impérial.

L'auteur de cet attentat s'était jusqu'à présent dérobé à toutes les recherches.

Réfugié en France, en province, il était averti par ses amis de Saint-Petersbourg des efforts qui se faisaient pour le découvrir.

C'est cet excès même de précautions qui l'a perdu.

Il y a peu de jours, ses amis lui adressaient une dépêche l'avertissant de prendre garde à lui.

Cette dépêche, quoique rédigée en termes d'une obscurité calculée, éveilla l'attention de l'administration des postes et des télégraphes : elle fut arrêtée au passage.

Quelques jours après, nouvelle dépêche, plus explicite : elle est de nouveau saisie par l'administration.

L'individu en question, ne recevant plus de dépêches, s'inquiète, quitte la province et arrive à Paris.

Là, il est filé par la police, et on l'arrête. Immédiatement, le gouvernement français envoie une dépêche à Saint-Petersbourg pour annoncer cette importante capture.

(Soleil.)

Les lycées en révolte.

On lit dans l'*Espérance*, de Nantes :

Notre correspondant particulier d'Alger nous a adressé la dépêche suivante :

« Alger 17 février.

» Encore une révolte de collégiens !
» Hier soir, à huit heures, les élèves de

la première et de la deuxième étude du lycée de notre ville excitaient leurs camarades au désordre; ce matin, tous les grands étaient en pleine insurrection. Des barricades, — fait inouï ! — ont été construites au milieu des dortoirs, et le proviseur a dû appeler la troupe pour faire rentrer les mutins dans le devoir.

» A l'heure où je vous télégraphie, les abords et l'intérieur du collège sont occupés militairement. »

Evidemment il y a eu, de tout temps, des actes de mutinerie dans les lycées; mais jamais, croyons-nous, la révolte n'avait affecté le caractère épidémique qu'elle revêt depuis six semaines.

Comptons un peu :

A Angers, le 7 janvier, révolte de deux divisions de l'Ecole des arts et métiers. Ecole cernée par la troupe.

A Avignon, le 22 janvier, cinquante élèves se mutinent et quittent le lycée.

A Montpellier, le 24 janvier, mutinerie. Livres brûlés, collège à sac. M. Jules Ferry envoie par télégraphe l'ordre de licencier trois divisions.

A Périgueux, le 3 février, mutinerie, fuite de vingt-quatre élèves.

A Bastia, le 8 février, mutinerie, évasion de cinquante élèves. On chante la *Marseillaise*.

Aujourd'hui, voici le lycée d'Alger qui vient augmenter la série.

Cela fait six révoltes en cinq semaines. C'est trop.

Il me semble que le moment est venu pour M. Ferry d'oublier un instant l'article 7 et les Jésuites, dont les élèves ont le mauvais goût de se tenir tranquilles, pour adresser à cette turbulente jeunesse républicaine une circulaire bien pesée.

Il faut qu'il se souvienne à la fois qu'il est grand-maître de l'Université de France et qu'il a fait sa carrière d'homme d'Etat en appliquant en grand les procédés que les petits hommes qu'il dirige aujourd'hui semblent vouloir faire pénétrer dans la vie scolaire.

Pourquoi ne ferait-il pas remarquer à ces excellents potaches que le chant national nouveau dont on berce leur studieuse enfance contient justement un couplet qui est un précepte tellement applicable au temps présent, qu'on pourrait presque croire à une sorte de divination merveilleuse de la part de l'auteur de la *Marseillaise*.

Que dit ce couplet, le couplet des enfants ?

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus.

Eh bien ! chers enfants, qui brûlez d'entrer dans la carrière, vous ne remarquez donc pas que vos aînés y sont encore ? M. Jules Ferry y est, en plein, et M. Gambetta, et tout le monde du 4 Septembre, et un peu du monde du 18 Mars.

Ceux-ci sont vos aînés, et ils sont dans la carrière : donc la carrière vous est fermée. Vous n'y pouvez entrer : la *Marseillaise* ne le veut pas.

Ayez de la patience, *dilectissimi alumni*, et en attendant, tenez-vous tranquilles dans vos dortoirs.

récriminations sur l'inutilité de l'impatience.

— Moi, j'ai attendu dans une salle en bas; il y avait là plusieurs femmes, une vieille entre autres...

— Bon, bon, tu as attendu, mais tout cela ne me dit pas ce que faisait Alice pendant que tu attendais.

— Elle est entrée tout droit chez le gouverneur prussien.

Que lui a-t-elle demandé ? Voilà ce qu'il me serait impossible de vous dire. Ça été long, c'est tout ce que je sais, car je n'avais pas chaud, je vous assure, dans la rue, où ils m'avaient obligé d'aller piétiner...

Et puis, quand mam'selle est sortie, elle était si pâle, si triste, qu'elle m'en a donné un saisissement : je vous ai cru mort, mon Paul. Mais elle m'a répondu qu'on vous reverrait dans deux jours et qu'elle ne pouvait pas m'en raconter davantage. Cela me suffisait après tout.

Madame la reçoit comme un chien dans un jeu de quilles ; et la voilà malade à cette heure !...

Ah ! l'on a bien raison de dire, ajouta-t-elle en manière de péroraison, qu'il n'y a point de bonheur parfait sur la terre : vous revoilà, quand on ne l'espère plus, et encore être obligée de pleurer tout le long du jour...

Et la brave fille, à l'appui de ses dires, tordait sur son visage son mouchoir à grands carreaux.

(A suivre.) JACQUES DE FONTENELLE.

Voilà les idées fortes, saines et générales que M. Ferry devrait bien développer au plus vite, afin de maintenir en paix ces imitateurs trop pressés qui s'imaginent que les mêmes moyens renversent les provinciaux et les monarchies.

J. CORNELY.

Chronique militaire.

L'*Officiel* d'hier contient la nomination de six généraux de division et de seize généraux de brigade.

MM. les généraux de brigade Benoit, Haca, Sée, Berge, Grévy et Lewal, sont nommés généraux de division, en remplacement des généraux : Lebrun, placé hors cadre et mis en disponibilité par suite de limite d'âge, Jolivet, Fauvart-Bastoul, Durand de Villers, comte de France, admis dans la section de réserve, et Vasse Saint-Ouen, décédé.

Des seize colonels nommés généraux de brigade, huit sortent de l'infanterie, M. Carré de Basserolle, Landrut, de Gislain, Germain, Isnard, Mathelin, Truchy, Millot ; un du génie, M. Brunon ; quatre de l'artillerie, MM. Suter, Poizat, Tricoche, Dejean ; deux de la cavalerie, MM. Gaume, du 3^e régiment de chasseurs d'Afrique, et d'Ussel, du 14^e régiment de chasseurs ; plus un colonel hors cadre, M. Warnet, sous-chef d'état-major du ministre de la guerre.

Certains députés de la Chambre, siégeant à l'extrême gauche, témoignent déjà un vif mécontentement de ce que le général de Cisse ait été nommé président de la commission de classement des officiers, en remplacement du maréchal Canrobert. C'est bonnet blanc et blanc bonnet, disent-ils. Il faut pour président de cette commission un général républicain. Comme le général Farre ne saurait rien refuser à ses amis politiques, le général de Cisse sera remplacé.

Cette année, les admissions à l'Ecole polytechnique seront, dit-on, réduites, comme celles à l'Ecole de Saint-Cyr.

Le ministre de la guerre aurait décidé que leur nombre ne dépasserait pas 200, soit une réduction de 50 sur le chiffre de 1879.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA FÊTE DE LA NATURE.

Dimanche dernier, il y avait fête à l'Hôtel-de-Ville de Saumur.

M. Bouilly, adjoint, faisant fonction de maire, offrait à plusieurs messieurs qu'il a nommés deux fois des hommages et un punch.

Des hommages et un punch ne sont pas précisément deux choses de même nature; aussi serait-il difficile de dire du premier coup quelle est celle des deux qui a causé le plaisir le plus vif et le plus durable. C'est pourquoi, nous abstenant de juger entre un punch que nous n'avons pas goûté, et une Adresse qui n'est certainement pas bonne, nous attendrons, pour nous prononcer, que quelque dégustateur de l'un et de l'autre ait donné son avis.

Mais il y a une autre chose que nous attendons, et que nous pourrions apprécier avec tout le monde : c'est la fête que M. Bouilly ou M. le maire lui-même ne peut manquer d'organiser en l'honneur de la Nature.

Car 1^o les messieurs nommés dans l'Adresse par M. Bouilly ne nous ont pas à eux seuls délivrés du danger : « La Nature est venue nous apporter son puissant secours. »

Et 2^o M. Bouilly et tous ceux du Conseil municipal sont trop justes et trop équitables pour ne rien offrir à celle qui a apporté son puissant secours, alors qu'ils ont donné à ceux qui ont préparé son œuvre des hommages et un punch.

M. Bouilly donc, qui, en parlant de la reconnaissance éternelle de la population pour les larges préparateurs de l'œuvre de la Nature, ne pouvait ignorer que cette population a bien aussi un peu d'éternelle reconnaissance pour la Nature qui a concouru à la délivrer, tiendra à honneur, avec tout le Conseil municipal, de consacrer le souvenir de tous ces services de la Nature par un monument qui restera dans les archives de la ville.

réveillai dans une chambre d'hôtel, un soldat me servait avec déférence, mais sans desserrer les dents; et, détail curieux dont je ne puis encore m'expliquer le motif, j'avais été blessé comme franc-tireur, et je me retrouvais avec des vêtements civils, la croix de Genève au bras.

J'essayai de questionner mon geôlier, — ou mon valet de chambre, comme vous voudrez l'appeler ; — il ne baragouinait que l'allemand et me répondit par une phrase qu'on lui avait sans doute apprise, car il n'en savait pas d'autres :

« C'est l'ordre du major. »

Je cherchais le moyen de voir enfin ce diable de major, quand hier matin l'on vint m'avertir qu'une voiture m'attendrait après déjeuner pour me conduire à Orléans, où des explications me seraient données sur la cause de ma mise en liberté.

Vous comprenez que je ne fis aucune difficulté d'obtempérer à cette injonction. Je déjeunai à la hâte et... me voici.

C'est donc de vous que j'attends, à mon tour, les explications promises...

La comtesse avait écouté ce récit parfois avec beaucoup d'émotion, mais aussi avec un désappointement visible : elle resta quelques instants plongée dans ses réflexions.

— Et tu n'as vu personne ? dit-elle enfin... Ce major, ce soldat, tu ne les connais pas ?

— Je ne sais même pas comment ils se nomment.

— Oui, cela est bien étrange. Mes craintes...

— Vous craignez ?

— Oh ! oui, je crains, dit M^{me} de Rochebrune en soupirant.

Et elle quitta brusquement la salle.

Marton, qui venait d'enlever la desserte, avait entendu la dernière phrase de cette conversation.

— Eh bien ! fit Paul.

— Eh bien ! vous le voyez, madame est butée.

— Mais, dis-moi ?... Ma sœur est allée à Châteaudun ?

— Il y a deux jours. C'est moi qui l'ai accompagnée, ajouta Marton, qui tenait à revendiquer une part de ce mérite.

— Toi aussi !... Mais qu'a fait Alice ?... Qui a-t-elle vu, que lui a-t-on dit ?

— Je vous ai déjà répondu que je ne savais rien de rien...

On est allé dans un hôpital vous chercher, on ne vous a point trouvé ; on est allé aussi dans une auberge, attendez..., à l'hôtel du Grand-Roi, je crois.

— Du Grand-Monarque, bien.

— Oui, c'est ça, du Grand-Monarque.

— Et qu'y avez-vous fait ?

Parle donc vite, dit Paul, qui s'impatientait de l'importance qu'attachait sa vieille gouvernante à des détails très-secondaires.

— Donnez-moi donc le temps, au moins, répliqua Marton en allongeant encore son récit par des

Pour les messieurs qui, comme M. le ministre des travaux publics, ont utilisé toutes les ressources de la science et accompli des prodiges d'activité, de dévouement et de bravoure, le monument a été une Adresse suivie d'un punch.

Que sera le monument pour la Nature « qui est venue nous apporter son puissant secours? »

Sera-ce une Adresse encore?
Sera-ce un punch?
Sera-ce l'une et l'autre à la fois?
Sera-ce autre chose?

Autant de questions difficiles à résoudre; car, pour ne parler que de la première supposition, que de difficultés surgiraient à la fois!

1^{re} Difficulté. — Si ce monument est une Adresse, où est-ce que M. Bouilly se placera pour lire son Adresse à la Nature?

Si la Nature était une personne, comme M. le ministre des travaux publics ou MM. les députés de la Société française de sauvetage, on comprend que M. Bouilly pourrait inviter cette personne à se rendre dans la salle de la mairie; mais, ici, la chose n'est pas possible évidemment.

Où est-ce donc que M. Bouilly lira son Adresse?

Si la Nature n'est pas une personne, c'est une chose. M. Bouilly fera-t-il apporter cette chose devant lui, ou ira-t-il devant elle pour lire son Adresse? Examinons.

Faire apporter la Nature dans une salle quelconque, sur une place quelconque, semble bien difficile. Ce n'est donc pas là que M. Bouilly lira son Adresse.

Aller devant la chose reste ce qu'il y a de plus simple, et on peut être moralement sûr que, pour lire son Adresse, M. Bouilly ira bien lui-même se placer devant la Nature. Voilà un premier point acquis.

Mais, maintenant, où est-ce que M. Bouilly ira pour se placer devant la Nature? Sera-ce sur le pont Cessart? Sera-ce à Villebernier? Sera-ce à Souzay? Sera-ce au milieu de la Loire? Sera-ce sur les rives? Sera-ce sur le bord du quai? Sera-ce à une fenêtre de l'Hôtel-de-Ville? Sera-ce... Où est-ce donc enfin que M. Bouilly se placera pour être devant la Nature?

2^e Difficulté. — Mais supposons que M. Bouilly ait trouvé l'endroit où il se placera pour lire son Adresse; par quelles paroles commencera-t-il?

Aux messieurs de dimanche, il a commencé par dire: « Messieurs »; mais, à la Nature, que dira-t-il? Dira-t-il: « Madame »? Dira-t-il: « Nature » tout court? On ne peut pas savoir assurément. Mais ce que l'on peut savoir, c'est que ce sera d'un effet sans précédent. Aussi bien, après avoir évité un danger sans précédent, convient-il d'éprouver une jouissance sans précédent.

3^e Difficulté. — Mais supposons encore que M. Bouilly ait trouvé le premier mot de son Adresse et qu'il dise par exemple: « Madame Nature ». Quelle figure fera cette dame aux yeux des spectateurs? Sans doute elle est intelligente puisqu'elle est venue, juste à point, apporter son puissant secours à des hommes que menaçait un grand danger; mais... mais... pour entendre... il y a bien quelque petite difficulté.

Cette Nature intelligente à qui parlera M. Bouilly sur la Loire ou sur le pont, peut-être que plus d'un spectateur ne pourra pas facilement la distinguer.

A qui donc parle-t-il? dira quelqu'un.

Où est-elle donc? dira un second.

Madame Nature, dira un troisième, la Nature, c'est la terre, c'est l'eau, c'est le ciel, c'est la Loire, les arbres, c'est... Ah! ah! reprendra le second, comme cela M. Bouilly, notre adjoint, parle aux arbres, et il leur fait une Adresse? Il fait une Adresse à la Loire! Il dit que c'est la Loire, la terre, les arbres qui ont apporté leur puissant secours aux hommes de génie, et il les remercie, il est...

Oui, reprend à son tour le troisième, la Nature c'est cela. La Nature, ça se voit, c'est quelque chose au moins; ce qui ne se voit pas, ce n'est rien.

On ne dirait pas mieux à l'Académie. C'est pourquoi le pauvre second, qui croyait encore naïvement que Dieu existait, bien qu'on ne le vît pas, ne continuera pas d'interroger son trop savant voisin, et il se retirera en pensant ce qu'il voudra de l'Adresse de M. Bouilly à Madame Nature.

Pour nous qui attendons avec impatience, mais avec certitude, cette Adresse, gage nécessaire de la reconnaissance éternelle de M. Bouilly et du Conseil municipal envers la Nature, nous n'essaierons pas d'examiner

beaucoup d'autres difficultés que cette lecture pourrait soulever.

Nous n'examinerons pas même celles que pourrait soulever la question du punch.

Nous attendons avec calme. Nous avons vu dans ce siècle, et même dans ces dernières années, tant de choses sans précédents, que nous ne serons point étonnés de voir un jour celle-ci:

Une fête de reconnaissance envers la Nature, Avec Adresse et punch, Organisée à Saumur au nom de la population Eternellement reconnaissante.

FALSIFICATION DES VINS.

Monsieur le Directeur de l'Echo Saumurois,

Permettez-moi d'attirer l'attention de vos lecteurs sur une falsification que je sais très-fréquente en ce moment.

Presque tous les débitants de vin vendent à leurs clients un vin blanc doux, un peu sucré, très-agréable au goût, et cependant tout le monde sait que les vins de cette année sont aigres, durs, sans douceur.

Où s'est faite la transformation? c'est ce qu'il importe au public de savoir.

J'ai acheté, il y a quinze jours, une barrique de vin blanc de cette sorte. Huit jours après j'en fis usage, et, aussitôt son emploi, mes jeunes enfants et leur grand-mère sont pris de coliques terribles qui depuis se sont souvent renouvelées.

Inquiet, je me procure chez un pharmacien du *sulfhydrate d'ammoniaque* et j'en verse quelques gouttes dans un demi-verre de vin en question.

Ce vin devint immédiatement noir comme de l'encre. Il est dès lors évident pour moi que ce vin contient de l'oxyde de plomb ou litharge, poison violent qui peut produire de terribles désordres chez l'homme; et pourtant c'est un vin semblable, un vin empoisonné, que boivent la plupart de nos ouvriers chez les débitants!!

Les négociants en vin qui n'ont pas de pitié pour la vie et la santé de leurs concitoyens ne méritent pas qu'on ait pitié d'eux, et ma lettre a justement pour but d'attirer l'attention publique sur leurs façons d'agir et sur leurs marchandises.

Agrez, Monsieur le Directeur, etc.
GRASSET,
Grand'Rue, 23, à Saumur.

Il nous paraît utile de noter ici un passage de notre excellent confrère l'*Hérault*:

« S'il est vrai de dire que les vins étrangers nous arrivent en quantité, il n'est pas moins vrai, qu'après coupage avec les nôtres, ils repartent pour des destinations lointaines, par Cette, Agde, Mèze ou Marseille. Ils ne débarquent, en quelque sorte, que pour se faire *naturaliser* français. »

Il n'y a pas très-longtemps qu'un journal italien publiait ces mots: « Notre marché d'écoulement naturel, pour nos vins, c'est la France. »

L'Espagne, tout en affectant de dire fièrement « qu'elle veut être et sera le premier cellier du monde, » continue à le verser, ce fameux cellier, dans le cellier français, et l'on sait avec quelle abondance.

Voici aussi que la Hongrie nous envoie des quantités importantes, sans parler de ce qui nous vient d'autres pays.

Que résulte-t-il de tout cela? que la France est appelée à devenir le grand marché aux vins du monde, comme Liverpool est son grand marché aux cotons, Lyon son marché aux soies, etc.

Est-ce là une illusion? nous ne le pensons pas. Quels sont les vins qui possèdent, et possèdent à bon droit, la plus légitime et la plus universelle renommée? Tout le monde répond, avec nous: les vins français. Il suit de là que tous les vins de l'Europe, à l'exception, bien entendu, des crûs spéciaux — vins de liqueur, vins de haut goût, vins composés — ont intérêt à venir se faire *français*, ou *naturaliser français*, comme dit l'*Hérault*. Si tel est l'intérêt des producteurs de vins étrangers, c'est aussi, à n'en pas douter, l'intérêt du commerce français. Nous avons démontré cela, il y a quelque temps déjà; nous n'y reviendrons pas.

(Moniteur viticole.)

La 2^e sous-commission relative au régime des chemins de fer s'est réunie et a conclu au rachat total du réseau d'Orléans, en pre-

nant toutes les réserves quant aux lignes de chemins de fer.

Le projet du gouvernement a été repoussé à l'unanimité.

Un facteur rural de Thouars vient de recevoir du ministre de l'intérieur une mention honorable pour avoir, au péril de sa vie, arrêté un cheval qui avait pris le mors au dent.

TRIBUNAL CIVIL DE TOURS.

Une succession d'un demi-million. — Ainsi que nous l'avions annoncé, M. le procureur de la République a donné ses conclusions dans cette affaire.

M. le procureur de la République pense qu'il y aurait lieu d'accueillir les conclusions de M. Vallée et de rejeter celles des époux Marion demandant un sursis.

Le tribunal rendra son jugement à une des prochaines audiences.
(Journal d'Indre-et-Loire.)

Ces jours derniers, un magnifique brochet a été capturé dans l'Indre, par un pêcheur de Tours.

Ce brochet pesait 8 kilogrammes 500 grammes.

Il a été pêché, nous dit-on, dans la commune de Monts, à une petite distance du chemin de fer.
(J. d'Indre-et-Loire.)

Les courses de La Roche-sur-Yon auront lieu, cette année, les dimanche 18 et lundi 19 juillet.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAYANNE.

MARDI 24 février 1880.

Pour les représentations de M^{lle} R. Mézeray, première chanteuse Falcon, et M. Carrière, fort ténor.

GRAND SUCCÈS

LA JUIVE

Grand opéra en 5 actes, paroles de Scribe, musique d'HALÉVY.

DISTRIBUTION:

M^{lle} R. MÉZERAY remplira le rôle de Rachel; M. CARRIÈRE, celui d'Éléazar.

La princesse Eudoxie, M^{me} Gally; Léopold, prince de l'Empire, M. Gense; le cardinal Jean-François de Brogny, président du Concile, M. Sureau; Ruggiero, grand prévôt de la ville de Constance, M. Rougé; Albert, sergent d'armes des archers, M. Letellier; un crieur, premier homme du peuple, M. Pascaud; un officier, un homme du peuple, M. Preys.

Cardinaux, gardes, échevins, héraut d'armes, princes de l'Empire, dames d'honneur, écuyers, hommes et femmes du peuple, etc.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Faits divers.

On annonce l'ouverture du bureau central de la compagnie des téléphones. Dès à présent, les abonnés pourront correspondre d'un bout à l'autre de Paris.

Parmi les trois cents abonnés que compte déjà la compagnie des téléphones figurent toutes les professions, banques, journaux, cercles, négociants en tous genres.

On n'a pas oublié la terrible catastrophe qui s'est produite dans un cirque, il y a deux ans, à Calais. La ville de Saint-Pierre a été dimanche le théâtre d'un accident analogue. La grande ménagerie Bidet s'est écroulée pendant la représentation au milieu d'une affluence nombreuse. Le toit s'est effondré, le gaz s'est éteint, des spectateurs de secondes, trop penchés en avant, malgré les recommandations du directeur, ont roulé en bas et presque contre les cages des animaux. Ce fut alors un tumulte indescriptible où se mêlaient les cris d'effroi, les plaintes des blessés et les hurlements des animaux. On croit qu'il n'y a personne de mortellement blessé. Une femme, en roulant contre la cage d'un lion, a reçu à la tête un coup de griffes de cet animal. Pendant quelque temps la panique a été extrême dans la ville de Saint-Pierre-les-Calais. On craignait que les cages n'eussent été brisées sous le poids du toit et que les bêtes féroces ne se répandissent dans la ville après avoir fait de nom-

breuses victimes dans la foule des spectateurs. Heureusement les cages ont tenu bon.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 20 février 1880.

Les idées de hausse sont moins vivaces. Bien que les cours n'aient subi qu'une très-légère dépréciation, il est visible que la spéculation est préoccupée et qu'elle n'a plus cette confiance en elle-même que nous lui connaissions autrefois. Les grandes valeurs conserveront leurs cours actuels; elles peuvent encore s'améliorer; mais les valeurs de pure spéculation, qui ont été portées à des prix véritablement exagérés, sont menacées d'un effacement prochain.

Le 3 0/0 cote 82.40; le 5 0/0 cote 116.45; l'amortissable, 83.10.

Les fonds étrangers sont un peu chancelants. Italien, 81.40; le Florin d'Autriche et le Florin de Hongrie sont en baisse. On annonce, de Vienne, la faillite d'un gros spéculateur qui opérait sur cette place. Les fonds russes ont éprouvé une secousse assez violente, malgré le soutien que leur prêtent de grandes maisons.

La Banque de France ferme à 3,220; Comptoir d'Escompte, bien tenu à 885. Les actions du Crédit foncier se tiennent à 1,116.25. Tous les services de cette Société fonctionnent avec une activité de bonne augure pour les futurs dividendes.

Chemins de fer peu mouvementés.

Orléans, 1,197.50; Est, 725; Ouest, 785; Lyon, 1,183.75; Nord, 1,496.25; Midi, 876.25.

Pas d'affaires sur les valeurs industrielles. Le Suez cote 785.

Le Gaz cote 1,325; Voitures, 538.75. Les obligations de la Ville sont en faveur.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules Rouff, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 10^e fascicule consacré au département des Vosges:

TEXTE: Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description des villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques, etc., etc.

GRAVURES: Vue d'Épinal. — Jeanne d'Arc faisant ses adieux à sa famille. — Le lac de Gérardmer. — Vue de Plombières. — Carte colorisée du département.

La livraison, 15 centimes. — Le fascicule du département, 75 centimes.

Sa Sainteté Léon XIII vient d'envoyer au D^r G. von Schmitt, à Paris, sa bénédiction apostolique, en récompense des services qu'il a rendus à l'humanité et des progrès qu'il a fait faire à la science médicale dans le traitement des affections cancéreuses sans avoir recours aux opérations.

Ce Docteur est celui qui a fondé, il y a environ un an, la Maison de Santé spéciale de l'avenue du Trocadéro, la plus hygiénique et la mieux appropriée de celles qui sont connues.

LES CHEMINÉES ne fument plus avec le fumage à BEZIERES (Hérault). Breveté en France et à l'étranger. Pose facile. Prix depuis 12 fr. Envoi franco du Catalogue.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS

BANQUIER

La Maison se charge:

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'étranger.

8. Service de chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.



SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures; y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparalet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^e (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

| DÉPARTS DE SAUMUR | | ARRIVÉES A POITIERS | | ARRIVÉES A ANGERS | |
|-------------------|--|---------------------|--|-------------------|--|
| 6 h. 25 matin. | | 10 h. 30 matin. | | 10 h. 54 matin. | |
| 8 10 — | | | | 11 15 soir. | |
| 1 25 soir. | | 4 50 soir. | | | |
| 4 55 — | | | | | |
| 7 40 — | | 11 35 — | | | |

| DÉPARTS DE POITIERS | | ARRIVÉES A MONTREUIL | | ARRIVÉES A SAUMUR | |
|---------------------|--|----------------------|--|-------------------|--|
| 5 h. 30 matin. | | 8 h. 52 matin. | | 9 h. 48 matin. | |
| 10 45 — | | 3 35 soir. | | 4 15 soir. | |
| 12 15 soir. | | 5 14 — | | 6 35 — | |
| 6 45 — | | 10 22 — | | 11 — | |

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 FÉVRIER 1879.

| Valours au comptant. | | | | Valours au comptant. | | | | Valours au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|----|----------------------------------------------|---------|---------|------|-------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 3 % | 82 40 | 10 | | Crédit Foncier colonial | 522 50 | | | Canal de Suez | 785 | 2 50 | |
| 3 % amortissable | 84 10 | 30 | | Crédit Foncier, act. 500 f. | 1140 | | | Crédit Mobilier esp. | | | |
| 4 1/2 % | 115 25 | | | Obligations foncières 1877 | 367 | | 50 | Société autrichienne | 588 75 | | 1 25 |
| 5 % | 116 45 | | | Soc. gén. de Crédit industriel et commercial | 717 50 | | | OBLIGATIONS. | | | |
| Obligations du Trésor | 509 | | | Crédit Mobilier | 710 | 5 | | Orléans | 382 50 | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 340 | | | Crédit foncier d'Autriche | 765 | | 2 50 | Paris-Lyon-Méditerranée | 381 25 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 512 | | 50 | Est | 745 | | | Est | 381 | | |
| — 1865, 4 % | 527 50 | 2 50 | | Paris-Lyon-Méditerranée | 1183 75 | | 1 25 | Nord | 386 25 | | |
| — 1869, 3 % | 403 | | 1 | Midi | 876 | 25 | | Nord | 382 25 | | |
| — 1871, 3 % | 399 | | | Nord | 1496 25 | | 1 25 | Ouest | 382 50 | | |
| — 1875, 4 % | 523 | | | Orléans | 1197 50 | 2 50 | | Midi | 381 50 | | |
| — 1876, 4 % | 524 | 3 50 | | Ouest | 785 | | | Paris (Grande Ceinture) | 386 | | |
| Banque de France | 3230 | | 5 | Compagnie parisienne du Gaz | 1325 | 5 | | Paris-Bourbonnais | 382 50 | | |
| Comptoir d'escompte | 885 | | | C. gén. Transatlantique | 606 25 | 1 25 | | Canal de Suez | 478 | | |
| Crédit agricole | | | | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. | |
|---------------------------------------------|--|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | |
| 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers). | |
| 8 — 56 — — — — — omnibus-mixte. | |
| 1 — 23 — — — — — soir, omnibus-mixte. | |
| 3 — 32 — — — — — express. | |
| 7 — 15 — — — — — omnibus. | |
| 10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers). | |

| DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. | |
|---------------------------------------------|--|
| 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte. | |
| 8 — 31 — — — — — omnibus. | |
| 9 — 40 — — — — — express. | |
| 12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte. | |
| 4 — 44 — — — — — omnibus-mixte. | |
| 10 — 28 — — — — — express-poste. | |

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, n° 15, M^e CARON, notaire à Candé, et de M^e GASTINE et LOUIS, avoués à Segré.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, Par suite de conversion de saisie, Par le ministère de M^e CHASLE, notaires commis, et de M^e CARON, son confrère, Le jeudi 19 mars 1880, à midi, En la salle de la Mairie de Chazé-sur-Argos,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés, Situés à la Veurrière, commune d'Angrie, canton de Candé.

1^o Le magnifique établissement des fours à chaux de la VEURRIÈRE, exploité par M. de la Brosse Flavigny, comprenant :

Une maison d'habitation avec servitudes, vaste jardin, pièce d'eau et bosquet;

Plusieurs corps de bâtiments servant de bureau et de logement pour les ouvriers;

Trois fours à chaux; Belle carrière de calcaire en exploitation;

Terres et prés, et autres dépendances;

Le tout d'une contenance d'environ 9 hectares;

Et tous les instruments industriels, chevaux, vaches et autres objets mobiliers servant à l'exploitation des fours et des terres.

La richesse du calcaire exploité ou existant sur les terres est telle qu'on ne peut en prévoir l'épuisement.

Mise à prix : 150,000 fr.

2^o Et UNE MAISON, située au même lieu de la Veurrière, connue sous le nom d'auberge de l'Espérance, avec les cour, jardin, écurie et servitudes qui en dépendent; le tout contenant 1,500 mètres carrés.

Mise à prix : 10,000 fr.

S'adresser, pour visiter les immeubles, à la maison de maître de la Veurrière, et, pour connaître les conditions, à M^e CARON, notaire à Candé, ou à M^e CHASLE, notaire à Angers, rédacteur et dépositaire du cahier des charges, ainsi que des plans et titres de propriété. (68)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1880,

MAISON

AVEC GRAND JARDIN Rue Courcouronne, n° 10. S'adresser à M^e veuve DUMAS ou à M^e LAUMONIER, notaire. (63)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire, Le dimanche 22 février 1880, à midi,

En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire,

BELLE MAISON

Avec servitudes, Cour, grand jardin, écuries et remises,

Située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 27,

Appartenant à M. FOLLIE.

Cette maison est portée au cadastre de la ville de Saumur section B, numéros 97 et 97 bis, pour une contenance de 14 ares 50 centiares.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rues des Pâiens et du Petit-Versailles,

Avec remise, écurie, cour et jardin, d'une superficie de 40 ares environ.

UNE AUTRE MAISON

Située rue des Pâiens,

Comprenant salon, salle à manger, vestibule, cuisine, cour; au premier étage, trois chambres à coucher et grenier au-dessus.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (57)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1^o UNE TRÈS-BELLE MAISON, située à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 21;

2^o UNE AUTRE MAISON, située à Saumur, rue Royale, n° 25, 27 et 29, occupée par M. Roisseau-Jamain et autres;

3^o UNE VASTE MAISON, située à Saumur, quartier des Ponts, rue de l'Île-Neuve, n° 21, avec jardin, servitudes et boire;

4^o Et UNE PROPRIÉTÉ, à Bagneux, chemin de Munet, comprenant bâtiments, servitudes, pressoir et 77 ares de vigne attenant.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (47)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION, En l'étude du notaire,

Le dimanche 22 février 1880, à midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 29,

Occupée par M. Hégron, avec remise, écurie, magasins, serres, cours, jardin et bassin d'eau vive.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M^e GAUTIER, notaire.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A LOUER

PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 75.

S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire à Saint-Martin, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (39)

LOSANGE PURGATIF

ANGIENNEMENT GANGE PURGATIF

Très facile à prendre sans savoir ni cotiques, ni nausées, ni constipation.

M. de TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris. Les deux purgations, 1 fr. 20; par la poste, 1 fr. 35.

Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des journaux financiers NEUVIÈME ANNÉE Parait tous les Dimanches PAR AN

Semaine politique et financière — Etudes sur les questions du jour — Renseignements sur toutes les valeurs — Arbitrages avantageux — Conseils particuliers par Correspondance — Échéance des coupons et leur prix exact — Cours officiels de toutes les valeurs cotées ou non cotées.

4 FRANCS ABONNEMENTS D'ESSAI 2^{fr.} La Première Année

Prime Gratuite LE BULLETIN AUTHENTIQUE des TIRAGES FINANCIERS et des VALEURS à LOTS PARAISSANT TOUTS LES 15 JOURS.

Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE 59, Rue Talbott — Paris

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE, OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE VASTE MAISON

Avec MAGASINS, HANGARS et ÉCURIES Située à Saumur, sur les Ponts, rue du Port-Cigongne,

Occupée par M. Gallais, négociant.

S'adresser, pour traiter, à M^e veuve ROCHER, propriétaire à Loudun, ou à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. GALLAIS. (38)

M. E. PIETTE, architecte à Saumur, rue Bodin, 8, demande un employé. (64)

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUEPIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GABREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

| | | |
|------------|----------------------|-----------|
| MERCERIE | A LA PAIX | CORSETS |
| BONNETERIE | SARGET-GIRAULT | CRAVATES |
| LINGERIE | 6, Rue d'Orléans, 6, | BRETTES |
| GANTERIE | SAUMUR | ÉVENTAILS |

Maison reconnue pour vendre toutes ses marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

| | |
|--------------------------------------------------------|------|
| Gants Suède, 2 boutons, pour dames | 1 45 |
| Gants Suède, 3 boutons, pour dames | 1 50 |
| Gants Suède chevreau, 2 boutons, pour hommes | 2 75 |
| Gants Tyrol, 3 boutons, pour dames | 1 90 |
| Gants Turin, qualité supérieure, 2 boutons, pour dames | 2 25 |
| Gants Turin, qualité supérieure, 1 bouton, pour hommes | 2 25 |
| Gants Turin, qualité supérieure, 4 boutons, pour dames | 2 90 |
| Gants chevreau, 3 boutons, pour dames | 2 95 |
| Gants chevreau, 2 boutons, pour hommes | 2 95 |

GANTS D'UNIFORME.

| | |
|-------------------------------------------------------------------|------|
| Gants castor, sous-officiers, 1 bouton, qualité garantie | 1 95 |
| Gants castor piqués fins, 2 boutons, qualité garantie | 2 95 |
| Gants chien blanc piqués, extra-fins, 2 boutons, qualité garantie | 3 45 |

CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE

Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.

SPECIALITÉ DE PARFUMERIE VENDUE AU RABAIS

Ceintures Hygiéniques, Espagnoles et Bayadères

GUANO DU GOUVERNEMENT DU PÉROU

Nouveaux Consignataires The "PERUVIAN GUANO" (COMPANY LIMITED)

Ces Guanos sont livrés sous le plomb et la garantie du Gouvernement du Pérou.

DÉPOT dans les DOCKS-NANTAIS NANTES — Boulevard Sébastopol — NANTES

S'adresser, pour la vente, à M. H. SINAN, aux DOCKS-NANTAIS, seul concessionnaire pour la région de Nantes et Saint-Nazaire.

On peut adresser les demandes à M. Paul BARON, négociant à Cholet, représentant pour le département de Maine-et-Loire. (42)

Saumur, imprimerie ede P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le